

Ça Chapitre II
De Andy Muschietti
Durée : 2h50
Genre : Epouvante-horreur



Le Dindon
De Jaill Lespert
Durée : 1h25
Genre : Comédie



Ibiza
De Arnaud Lemort
Durée : 2h
Genre : Comédie



Rambo: Last blood
De Adrian Grunberg
Durée : 1h40
Genre : Action



Vous êtes jeunes, vous êtes beaux
De Franchin Don
Durée : 1h40
Genre : Drame



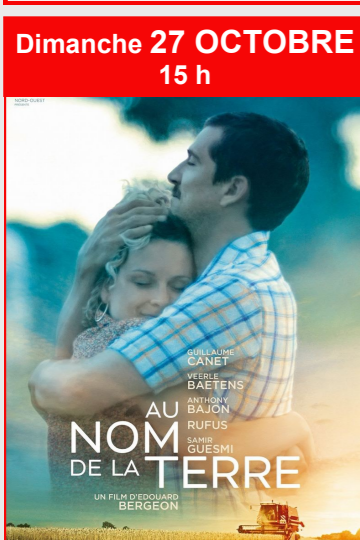
La vérité si je mens ! Les débuts
De Michel Munz, Gérard Bliton
Durée : 1h50
Genre : Comédie



Hors Normes
De Eric Toledano, Olivier Nakache
Durée : 1h54
Genre : Comédie



Gemini Man
De Ang Lee
Durée : 1h57
Genres : Action, Science fiction



Au nom de la terre
De Edouard Bergeon
Durée : 1h43
Genre : Drame



Angry Birds : copains comme cochons
De Thurop Van Orman
Durée : 1h37
Genres : Animation, Comédie



Maléfique : le pouvoir du mal
De Joachim Rønning
Durée : 1h58
Genres : Fantastique, Famille



Fahim
De Pierre-François Martin-Laval
Durée : 1h47
Genres : Biopic, Drame, Comédie



LE TAMBOUR DE VILLE - BLÂMONT

Mairie de Blâmont
Place de l'Hôtel de Ville
54450 Blâmont
03 83 76 28 28
mairie@blamont.fr
http://blamont.fr
Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi
10-12 h & 15-17 h



La fibre optique : où en est-on ?

Le déploiement de la fibre optique progresse chaque jour sur les sept départements concernés par le contrat entre la Région Grand-Est et la société Losange. Ce chantier immense, qui implique 3400 communes, est planifié sur 5 ans, selon un calendrier qui privilégie les zones les plus défavorisées en qualité de connexion ADSL : pour cette raison, la ville de Blâmont, correctement desservie par la technologie ADSL, ne sera opérationnelle en fibre qu'en 2022. Les travaux, que l'on voit régulièrement se dérouler sur la commune, sont les prémices de cette future évolution locale, mais sur-



Sept. 2019 - Enfouissement vers Frémenville

tout, comme c'est le cas pour tous les bourgs-centres, l'implantation des structures nécessaires au déploiement vers les plus petites communes satellites, prioritaires au calendrier.

Ne pouvant traiter par ce seul article du bulletin un sujet nécessitant de nombreuses et précises explications techniques, qui soulèvent bien des interrogations, vous trouverez, joint à ce numéro 36, un encart spécifique totalement dédié à la fibre.



Nov. 2018 - Pose de la chambre NRO

Dépérissement du hêtre en forêt de Blâmont

La forêt communale de Blâmont est actuellement frappée par un dépérissement important des hêtres : le manque d'eau flagrant impacte 80 hectares sur le total de 370 hectares de forêt communale. France 3 Lorraine a d'ailleurs diffusé le 4 septembre un reportage sur notre forêt, qui est la plus touchée du territoire du Lunévillois. Une coupe sanitaire a été engagée afin d'éviter que les arbres ne sèchent intégralement, ce qui les rendraient dangereux et peu valorisables. En parallèle, les autres coupes prévues par la commune sont suspendues.



Blâmont (Meurthe-et-Moselle) Sécheresse La forêt continue de souffrir



Inscriptions pour le bois de chauffage 2019-2020

Comme habituellement, les inscriptions sont ouvertes aux seuls habitants pour les bois d'affouage, et à toutes personnes intéressées (même extérieures) pour le bois de cession. N'hésitez pas à vous présenter en mairie. La réunion d'attribution des lots aura lieu en décembre, et les inscrits en seront préalablement informés.

Carrière en forêt de Blâmont

Suite à diverses offres proposées en 2012 par trois exploitants de carrière, et après de fastidieuses, onéreuses et confuses péripéties de 2013 à 2015, une « promesse de convention de forage » avait été signée en mai 2015, restée sans effet... Relancée dès fin 2016, la concertation avec l'entreprise VICAT a permis l'aboutissement d'une étude technique approfondie, et la planification en collaboration avec les services de l'ONF gestionnaires de nos forêts. Le conseil municipal du 10 septembre 2019 a donc enfin pu autoriser la signature du « contrat de forage » pour l'exploitation d'une carrière à ciel ouvert en forêt de Blâmont, sur une surface exploitable de 30 à 40 hectares maximum (par tranches de 5 à 10 ha). L'entreprise doit désormais obtenir, dans un délai de moins de trois ans, les autorisations de carrière (études environnementales, enquête publique administrative, commission des carrières et ultime autorisation préfectorale) : nous ne pouvons qu'espérer que l'anniversaire des 10 ans des débuts du projet se déroule sur site, dans une carrière en exploitation.



Rentrée scolaire

149 élèves ont rejoint les bancs de l'école, regroupés en 7 classes :
Petits-moyens : 19 + 5 = 24.
Grands - CM1 : 8 + 12 = 20.
CE1 - CE2 : 5 + 15 = 20.
Moyens-grands : 12 + 11 = 23.
CP : 17.
CE1 : 23.
CM2 : 22.



Fête patronale 5 et 6 octobre

avec animation et attractions sur la place du Général de Gaulle.

Rénovation du lavoir



Le lavoir du Pont Rouge de Blâmont, qui fait partie du patrimoine remarquable de la Commune, vient d'être rénové en partie. En effet, ce dernier avait subi les outrages du temps, et les détériorations humaines. Une sécurisation s'imposait. Aussi, le sol a-t-il été refait, et les poteaux de soutien consolidés. Une prochaine étape verra la rénovation de la toiture et des planches de pourtour.



Tournoi de pétanque - 4 août



C'est sous le soleil que 24 équipes se sont affrontées lors du tournoi de pétanque organisé par l'AS BLAMONT à la zone de Loisirs de l'étang. Il a été remporté par Molen et Patrick, venus de Talange. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.



Enduro-carpes du 10 au 17 août



Dans le dernier bulletin, nous vous donnions le résultat total des prises effectuées par les carpistes (1193 kg). Voici les résultats détaillés de cette semaine de pêche :

- nombre de poissons : 141 ;
- prise moyenne par pêcheur : 8,46 kg ;
- la plus grosse prise : 21,88 kg réalisée par Vincent Salzard qui, avec son coéquipier Nathan Weistroffer, a remporté la première place avec un total de 368 kg.

C'est dans une ambiance amicale et festive que tous se sont retrouvés à la station aquacole pour la photo de groupe et la distribution des prix.



Jardin solidaire - 2 septembre



Lors de cette rencontre hebdomadaire, la récolte du jour a été partagée entre les jardiniers, qui ont fait don d'une partie des légumes à l'association *Solidarité dans le Blamontois* (Entraide). Le jardin est ouvert à tous les lundis de 10 h à 16 h, le long de la Voise, accessible par le sentier rural dit « ruelle puante » (appellation qui rappelle la présence des tanneries).



Croix-Rouge - Activités d'été

Cet été, au Centre Sanitaire et Médico-Social *Les Rives du Château*, les enfants ont profité d'activités à l'intérieur de l'établissement pour rester au frais.

Néanmoins, le 22 août, ils sont partis à la découverte de la ferme dans le « petit bois » situé dans l'enceinte de la structure, où la ferme pédagogique et thérapeutique itinérante de *La Bécorne* est venue avec coq, veau, lapin, paon, chèvre, chat et chien, afin que les résidents puissent observer, écouter, nourrir et caresser les animaux.



Le personnel et les bénévoles de *Res Non Verba* se sont mobilisés pour faire profiter aux enfants, adolescents et jeunes adultes, de cette belle après-midi. Cette expérience sera renouvelée car Sandrine et Sébastien Huck et leurs animaux ont su, par leur patience et leur savoir, être susciter de beaux sourires.



Publication : Mairie de Blâmont
 Directeur de publication : Thierry Meurant
 Octobre 2019
 Impression : Pixartprinting SRL

Limitation provisoire de certains usages de l'eau
ALERTE RENFORCÉE

Par arrêté DDT-EEB-2019-052 du 12 juillet 2019, la Préfecture de Meurthe-et-Moselle a instauré des mesures de restrictions d'usage de l'eau. Depuis l'arrêté DDT-EEB-2019-066 du 1^{er} août 2019, prolongé par l'arrêté DDT-EEB-2019-074 du 13 septembre 2019, la commune est en **ALERTE RENFORCÉE**,

Jusqu'au 1^{er} novembre 2019.

En ce qui concerne les particuliers, les principales mesures sont :

Remplissage (partiel ou complet) des piscines privées :	INTERDICTION.
Lavage des véhicules :	INTERDICTION sauf dans les stations professionnelles.
Lavage des voiries et des trottoirs, nettoyage des terrasses et façades :	INTERDICTION.
Arrosage des pelouses et espaces verts :	INTERDICTION HORAIRE de 9 h à 20 h.
Arrosage des jardins potagers :	INTERDICTION de 9 h à 20 h, et arrosage uniquement manuel.

Nous appelons les habitants à se montrer particulièrement vigilants durant cette période, où les contrevenants encourent une peine d'amende contraventionnelle de 5^{ème} classe (jusqu'à 1500 € à 3000 € en cas de récidive).

La photo du mois

L.B.B. : 1911-1942 (suite)

Dans le précédent bulletin figurait la photographie de l'abri pour voyageurs, situé 10 rue Victor Pierre, et qui n'a subi depuis que très peu de transformations.

Il en va de même pour la gare de marchandises, côté Domèvre (2 rue Victor Pierre), que l'on reconnaît encore aisément aujourd'hui, à partir de la carte des années 1920 ci-contre.

Rappelons aussi que l'inauguration du 13 août 1911 avait été une très importante cérémonie, en



13 août 1911 - Arrivée rue Victor Pierre des ministres Augagneur et Lebrun



présence d'Albert Lebrun, alors ministre des colonies (voir bulletin n° 16), avec, le même jour, la fête de l'Association des Gymnastes de Meurthe-et-Moselle, et le premier concours régional de préparation militaire : « *En maint endroit, des ovations éclatent. Les femmes agitent leurs ombrelles. A toutes les fenêtres, décorées de drapeaux, des curieux se pressent ; une sorte de marée humaine a déferlé jusqu'au haut des marches de l'église.* » (Est Républicain - 14 août 1911)

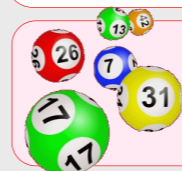
Communication : guide d'accueil



A l'intention des habitants, et des personnes extérieures, un guide d'accueil a été conçu et réalisé par le maire. Il regroupe de nombreux renseignements nécessaires pour une connaissance approfondie de la commune. Il est disponible en mairie, à la CCVP, au cinéma, au bureau de tabac-presse, au gîte la Houblonnière, à la Médiathèque Municipale, au restaurant Le Diabl'o'Thym...



Loto des pompiers - 31 octobre



C'est le jeudi 31 octobre qu'aura lieu le traditionnel loto dans les salons de l'hôtel de ville. Ouverture des portes à 18 h, et début des jeux à 20 h, avec des bons d'achat et de nombreux lots à gagner.

Cinéma - Avant-première nationale !

Dimanche 20 octobre à 15 h, le distributeur Gaumont, avec l'accord des réalisateurs Eric Toledano et Olivier Nakache, vous propose le film *Hors Normes*, chef d'œuvre humaniste qui rend un hommage immense aux combats quotidiens au côté des personnes autistes. Un film intense qui nous oblige au bonheur !



Projection exceptionnelle en partenariat avec le centre SMS *Les Rives du Château*.

Horaire d'hiver - A partir du 20 octobre, les séances du dimanche après-midi retrouvent leur horaire d'hiver : les projections débiteront à 15 heures.

A ne pas manquer

Vendredi 4 octobre	De 14 h à 16 h, local rue des Capucins, permanence <i>Solidarité dans le Blâmontois</i> .
Samedi 5 octobre et dimanche 6 octobre	Fête patronale de Blâmont sur la place du Général de Gaulle.
Lundi 7 octobre	De 14 h à 16 h 30, en mairie, atelier <i>Mémoire et Amitié</i> .
Vendredi 18 octobre	De 14 h à 16 h, local rue des Capucins, permanence <i>Solidarité dans le Blâmontois</i> .
Lundi 21 octobre	De 14 h à 16 h 30, en mairie, atelier <i>Mémoire et Amitié</i> .
Jeudi 31 octobre	A partir de 18 h, dans les salons de l'hôtel de ville, loto des pompiers.





La fibre optique est l'avenir des télécommunications : pour les données, elle permettra des débits largement supérieurs à nos connexions ADSL actuelles (de 1 à 70 Megabits/seconde théoriques, atténués par les longueurs du réseau), offrant de 100 Megabits/s à 10 Gigabits/s selon les abonnements.

Pour la téléphonie, le réseau cuivre (réseau téléphonique commuté - RTC) sera remplacé progressivement par le seul réseau optique (voix sur IP, numérique).

La Région Grand-Est a confié le déploiement à la société Losange, avec une échéance en janvier 2023. Comme on le voit dans les chiffres au dos de cet exposé, la tâche est immense : le planning privilégie les communes n'ayant aujourd'hui que des débits réduits, et donc Blâmont fera partie des dernières communes fibrées, fin 2022, avec un réseau permettant de relier environ 750 prises. Mais Blâmont est le centre du réseau de 14 communes (chambre NRO posée dès novembre 2018), et les travaux y sont déjà visibles (pour les SRO).

Pour éclaircir le fonctionnement et le jargon technique, nous vous présentons quelques réponses ci-dessous, et au dos, un schéma des cinq étapes de déploiement, avant que la fibre ne soit opérationnelle chez vous. Mais avant l'étape 5, rien ne sera installé chez vous, la tâche finale de Losange étant le déploiement des points de raccordement optique (PBO), généralement sous la forme de boîtiers communs posés sur les poteaux aériens dans la rue, tels que sur la photo ci-contre. La prise au domicile (PTO) ne sera posée qu'après souscription d'un abonnement auprès d'un fournisseur d'accès internet (FAI).



Il y avait déjà la fibre à Blâmont.	OUI et NON	En 2008, le Département de Meurthe et Moselle avait investi dans un réseau fibre (« dorsale départementale »). Faut de FAI en mesure de déployer cette fibre chez les utilisateurs, l'usage était resté limité aux services du Département (collège et maison des solidarités). Fin 2016, le Département s'est rattaché au projet de la Région Grand-Est, l'existence de cette dorsale permettant un déploiement plus rapide de la fibre.
Je peux souscrire dès maintenant une offre fibre optique.	NON	Vous pouvez souscrire à la fibre optique dès que votre commune est ouverte à la commercialisation. À Blâmont, les travaux de déploiement de la fibre optique démarreront dans l'année scolaire 2022-2023. Toute offre présentée avant ce déploiement ne peut techniquement pas donner accès au réseau fibre.
Je serai obligé de passer à la fibre.	NON et OUI	Il n'y a aucune obligation de passer à la fibre. Cependant, la fibre offre davantage de fluidité pour les connexions internet et apporte plus de confort pour les nouveaux services. Mais les lignes téléphoniques classiques, et l'ADSL, utilisent le réseau traditionnel en cuivre, qui est appelé à disparaître, pour des raisons de coûts de déploiement et maintenance. Ainsi depuis le 15 novembre 2018, Orange n'installe plus de ligne téléphonique fixe classique (RTC, voix analogique), et le client doit donc opter pour une solution comprenant une box (numérique et voix sur IP). Puis Orange procédera à la fermeture technique effective de la technologie RTC à partir de fin 2023 par plaques géographiques, avec un délai de prévenance de 5 ans (les premières plaques sont annoncées depuis 2018). A ce jour, aucun secteur du Grand-Est n'est concerné : mais la mutation sera inévitable, et la disparition du RTC entraînant la fin des technologies ADSL, les box muteront naturellement du cuivre à la fibre. L'obligation de passer à la fibre arrivera donc un jour, mais localement, pas avant 2025.
Lors des travaux de déploiement de la fibre optique, il y aura immédiatement une prise posée à mon domicile.	NON	La société Losange est chargée de construire et d'exploiter le réseau : son rôle concerne les NRO, SRO, DTIO et PBO, à savoir, au plus près des domiciles, avec un boîtier situé dans la rue. Losange ne vend pas d'abonnements à la fibre optique, et la commercialisation vers le client final se fait via des opérateurs commerciaux privés. Pour les particuliers, le raccordement (PTO) ne sera pas facturé (il est compris en réalité dans le marché Losange), mais sera organisé par les opérateurs commerciaux (FAI). Une fois un abonnement validé, l'opérateur conviendra d'un rendez-vous, pour effectuer le raccordement du domicile.
Le raccordement fibre remplace le cuivre.	NON	La fibre sera installée en parallèle du fil téléphonique qui restera en place, en utilisant le même cheminement (donc aérien si le câble téléphonique est aérien, ou souterrain si le câble téléphonique est en souterrain).
Il n'y a ni contrat ni convention avec Losange.	OUI et NON	Il n'y a, pour les utilisateurs, aucune convention (le PBO étant sur le domaine public), sauf : - lorsque le PBO nécessite un ancrage en façade d'immeuble ; - et pour les immeubles collectifs (plus de 4 logements) : dans ce cas, la fibre optique est tirée jusqu'à un boîtier d'étage (DTIO), qui permettra ensuite le raccordement à l'intérieur de chaque logement par PTO. Ces boîtiers étant situés en zone privative, Losange contacte les propriétaires pour signer une convention, sans frais (pour les copropriétés, cette convention sera validée par l'assemblée générale des propriétaires de l'immeuble).
Une maison éloignée est raccordable.	OUI	S'il n'y a pas de travaux préparatoires visibles, la maison fait certainement partie des quelques « raccords longs » recensés. Losange s'engage à apporter la fibre (PBO) dès la souscription d'une offre chez un opérateur (qui assurera alors la pose de la prise PTO).
Je conserverai mon numéro de téléphone.	OUI	Toute personne peut changer d'opérateur tout en conservant son numéro de téléphone.
Tous les opérateurs historiques seront présents.	PEUT ÊTRE	Le réseau Losange est un réseau public, ouvert à tous les opérateurs (FAI). Ces derniers pourront donc tous devenir clients de Losange et commercialiser leurs offres : mais le réseau étant à sa phase de démarrage, les opérateurs n'ont pas encore tous conclu un contrat d'accès avec Losange. Cette situation aura évolué d'ici 2023.



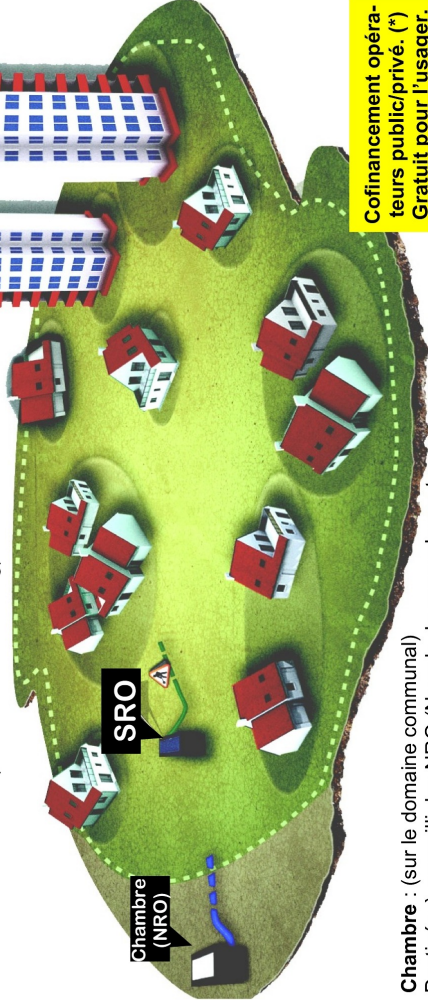
Opérateur :



Etape 1 - Début du déploiement

SRO : Sous répartiteur optique (armoire sur le domaine public)
Point de concentration d'un réseau en fibre optique jusqu'à l'abonné.

- Rue du Puits Jopé
- Rue du 18 Novembre (sortie vers Sarrebourg)



Cofinancement opérateurs public/privé. (*)
Gratuit pour l'utilisateur.

Chambre : (sur le domaine communal)
Destinée à accueillir les NRO (Nœuds de raccordement optique) de chaque fournisseur d'accès.
- Parc Bon-Accueil

Etape 2 - Déploiement de la zone

PBO : Point de Branchement Optique

- Boîtier PBO sur le domaine public.
- ou pour les immeubles de plus de 4 logements, pose d'un DTIO (Dispositif de Terminalaison Intérieur Optique) dans l'immeuble (convention nécessaire avec le propriétaire).



Cofinancement opérateurs public/privé. (*)
Gratuit pour l'utilisateur.

* Investissement total du projet	1 489 M€
Part concessionnaire (Losange)	1 267 M€
Etat/Union Européenne (FEDER)	86 M€
88 structures intercommunales	83 M€
Région	51 M€
7 départements	2 M€

Opérateurs : Fournisseurs d'Accès à Internet

Etape 3 - Arrivée des fournisseurs d'accès

NRO (Nœuds de Raccordement Optique). Chaque Fournisseur d'Accès à Internet (FAI), ou opérateur téléphonique/vidéo, souhaitant offrir des abonnements sur la zone, implante son NRO dans la chambre. (note : la chambre d'origine comprenait déjà les 7 NRO des opérateurs uniquement fibres **)



Cofinancement opérateurs public/privé. (*)
Gratuit pour l'utilisateur.

** Coriolis, Wibox, K-Net, Comcable, NordNet, Ozone et VideoFutur.

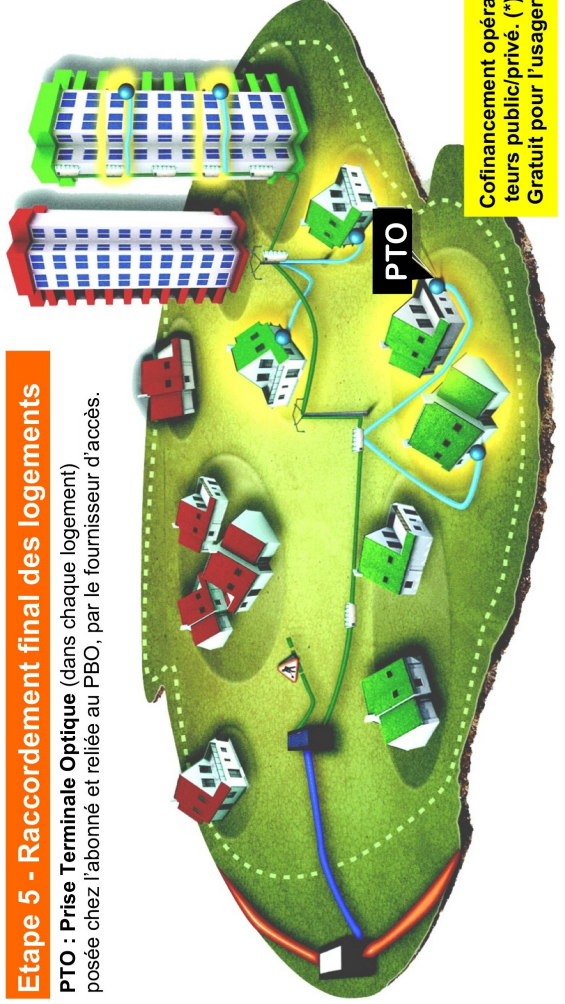
Etape 4 - Abonnement

L'utilisateur reçoit des offres, et souscrit un abonnement volontaire (payant) auprès du fournisseur d'accès de son choix.

Payant pour l'utilisateur.

Etape 5 - Raccordement final des logements

PTO : Prise Terminale Optique (dans chaque logement)
posée chez l'abonné et reliée au PBO, par le fournisseur d'accès.



Cofinancement opérateurs public/privé. (*)
Gratuit pour l'utilisateur.

Le réseau 100 % très haut débit de Losange :

- 952 750 prises (prévues dans les PBO),
- 263 nœuds de raccordement optique (NRO),
- 2001 sous répartiteurs optique (SRO),
- 57000 Km de fibre optique.

7 départements : Ardennes, Aube, Marne, Haute-

Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Vosges,

• 3404 communes,